



NEWSLETTER **02**  
JUILLET 2020

## Le mot du maire

Si la période estivale est traditionnellement rythmée par des animations festives dans notre commune, l'épidémie de COVID-19 a profondément affecté l'organisation de ces événements.

La décision d'annuler toutes les animations pouvant provoquer des regroupements non maîtrisés de personnes a été difficile à prendre, mais notre priorité est de veiller à la préservation de la santé de tous nos concitoyens.

**C'est pourquoi je vous invite à rester vigilants face à l'épidémie, à porter un masque, et à respecter les règles de distanciation physique.**

C'est grâce à la vigilance de chacun que nous aurons le plaisir de vivre ensemble en toute sécurité.

Bon été à toutes et à tous !  
Bien à vous, votre Maire

*Philippe Renaud*



## FRACT

A la suite de la crise sanitaire de COVID 19, la communauté de communes des portes Euréliennes d'Ile-de-France a créé un Fonds Renaissance Artisanat – Commerce – Tourisme (FRACT), pour apporter, dans ce contexte de crise économique exceptionnelle, un soutien aux entreprises du territoire, en finançant les investissements requis et la trésorerie pour assurer la continuité et le redémarrage de leur activité.

Ces aides peuvent varier sur des montants allant de 500€ à 2000€.

Lors du bureau communautaire du 27 mai 2020, les élus de la communauté de communes ont validé la création de ce fonds en offrant à chaque commune la possibilité d'abonder ce fonds.

A cet effet, **la commune de Nogent-le-Roi a choisi de participer à ce dispositif, et de fixer à 5 000 € le montant alloué à ce fonds.**

Plusieurs entreprises de Nogent-le-Roi ont déjà bénéficié de cette aide.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter le 02 37 83 49 33 ou écrire à [fract@porteseureliennesidf.fr](mailto:fract@porteseureliennesidf.fr).

Téléchargement du dossier sur le site internet de la communauté de communes : [www.porteseureliennesidf.fr](http://www.porteseureliennesidf.fr)

## Actualités :

FRACT

Déplacement bureau de vote

Opération argent de poche

Conseil communautaire

Portes Euréliennes d'Ile-de-France  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Fonds Renaissance Artisanat Commerce Tourisme

**Pour les TPE**  
de moins de 10 salariés  
aide de 500 à 2000€

- Sur les investissements nécessaires à la sécurisation des salariés
- Sur les besoins en trésorerie pour assurer les dépenses essentielles au maintien et au redémarrage de l'activité

**AVANT LE 30 OCTOBRE 2020**

Téléchargement du règlement et du dossier sur le site internet de la communauté de communes : [www.porteseureliennesidf.fr](http://www.porteseureliennesidf.fr)

Pour tout renseignement contactez le 02 37 83 49 33 ou par mail à [fract@porteseureliennesidf.fr](mailto:fract@porteseureliennesidf.fr)

Mairie de Nogent le roi

02.37.51.42.88

[nogent-le-roi.mairie@wanadoo.fr](mailto:nogent-le-roi.mairie@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture pour le mois d'Août :

Lundi, mardi jeudi et vendredi :

8h45 - 12h00

Mercredi : 8h45 - 12h00 et 14h00 – 17h00

## Agenda

### ANIMATIONS & LOISIRS

**Samedi 1<sup>er</sup> août**

Atelier de sophrologie

Parents/enfants

Parc du château

20 € par adulte

7 € par enfant



**Dimanche 6 sept.**

Forum des associations

et vide-grenier

Place du marché aux  
chevaux et centre-ville

A partir de 09h00



**Nogent-le-Roi**

**VIDE GRENIER**

**Centre-ville**

**Dimanche 6  
septembre**

**Inscription chez  
CÔTÉ STYLE**

**02/37/51/91/45**

10 euros les 3  
mètres

## Déplacement du bureau de vote n°4

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, lors de la séance du 04 Juillet 2020, Monsieur le Maire a proposé et obtenu l'approbation du conseil municipal pour le déplacement du bureau de vote N°04 (réservé aux habitants des Hauts de Nogent-le-Roi).

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le bureau de vote qui se trouvait initialement à la maison des services publics, sera relocalisé dans les locaux de l'école maternelle Charles Péguy, à côté du gymnase. Ce bureau de vote sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Opération « Argent de poche »

Depuis début juillet, l'opération « argent de poche 2020 » permet à 30 jeunes gens d'apporter leur concours à l'entretien de notre commune.

Nous les remercions pour leur assiduité et leur enthousiasme.

Nous remercions également les personnels des services techniques, les agents du château et du gymnase pour leur forte implication dans l'encadrement de ce dispositif.

## Square Heddesheim

Dans le cadre de l'amélioration continue de notre commune, votre municipalité installera début août de nouveaux bancs et une nouvelle poubelle dans le square Heddesheim.

Vous pourrez alors profiter de l'ombre des arbres en admirant la vue sur l'église et le château.

## Club de l'amitié

À la suite de la réunion du bureau, le club a décidé de ne pas ouvrir pour le moment, à cause de la situation sanitaire actuelle et afin de protéger ses adhérents.

Ouverture prévue au mois de septembre, selon l'évolution de l'épidémie.

## Conseil communautaire

Le mercredi 15 juillet 2020, le nouveau conseil communautaire des Portes Euréliennes d'Île de France a été installé à EPERNON. Monsieur Stéphane LEMOINE a été réélu Président. 15 Vice-présidents(es) ont ensuite été élus.

M. Philippe RENAUD ayant fait connaître son intention de se consacrer uniquement à son mandat de Maire, il a demandé à M. Gérald COIN, 1<sup>er</sup> Adjoint, de représenter Nogent-le-Roi au sein de la communauté de communes. Ce dernier a été élu 4<sup>-ème</sup> vice-président



## Collecte de bouchons

La municipalité a signé une convention pour la collecte des bouchons en plastique, au profit de l'association France handicap Eure-et-Loir.

Vous pouvez dès à présent collecter les bouchons et les déposer dans le bac situé dans le hall d'accueil de la mairie.

Prochain Numéro  
le 30 août



Rejoignez-nous :  
facebook.com/NogentLeRoi





## Mise en recouvrement du troisième trimestre de l'École de Musique et de Danse

Dans le cadre de la crise sanitaire, les prestations de l'école de musique et de danse n'ont pas pu être (ou partiellement) assurées le temps du confinement, de mi-mars à juin. A cet effet, le conseil municipal a voté l'annulation de la facturation aux familles pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2019-2020.

## La circo à vélo

Pendant 10 jours, M. Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, a réalisé un parcours à vélo dans les 65 communes de la circonscription afin de mettre en valeur les projets d'entreprises, collectivités, associations et citoyens en faveur de la transition écologique, de la biodiversité et du développement durable.

Le vendredi 17 juillet, il s'est rendu à Nogent-le-Roi, pour faire une visite du château et son parc. Sylvie, notre nouvelle médiathécaire, en a profité pour lui remettre au nom de la P@renthèse un livre "Upcyclé".



## Port du masque

À compter du 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières.

Le port du masque grand public était déjà obligatoire, parfois avec des règles spécifiques à certaines activités, dans les établissements recevant du public.

**En cas de contrôle, le non-respect de cette règle pourra être verbalisé d'une amende de 135 euros.**

INFORMATION

#COVID19



**Port du masque obligatoire dans les lieux publics clos**  
à partir du 20 juillet



Des masques en tissu sont disponibles à la mairie, et distribués gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile.

## Vos nouveaux commerces

Deux nouveaux commerçants se sont récemment installés en centre-ville à Nogent-le-Roi :

### LE MEAL SHAKE

Restauration rapide  
(tacos, milkshakes)

2 rue de l'Église

02 34 69 10 60

Ouvert 7j/7

de 11h30 à 14h00

et de 19h à 21h30

Meal-Shake



### FEELYNE STUDIO

Ecole de Pole Dance

1 rue Henri Lemouette

06 59 36 48 12

Des cours d'1 h 30 sont proposés toute la semaine, réservables sur la page Facebook

feelynestudiopoledance  
feelynestudio.business.site



NEWS

Si vous souhaitez recevoir l'info Nogent par courrier électronique, inscrivez-vous par mail à l'adresse suivante : [nogentleroi.communication@orange.fr](mailto:nogentleroi.communication@orange.fr) ou rendez-vous sur le site de la mairie [www.nogentleroi.fr](http://www.nogentleroi.fr)

**BAIGNADE  
INTERDITE**



La municipalité tient à rappeler à tous que la baignade dans le Roulebois est strictement interdite.

Les dangers et risques sont réels et souvent méconnus : un risque de contamination par des maladies, telles que la leptospirose (maladie mortelle véhiculée par les urines des rongeurs) est toujours à craindre.

## Plan canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux personnes isolées, âgées, handicapées, fragiles ou malades de s'inscrire au dispositif « Plan canicule ». En cas d'activation du plan canicule par la préfète d'Eure-et-Loir, le Centre Communal d'Action Sociale prendra toutes les mesures pour établir des contacts réguliers avec les personnes inscrites, mais aussi pour leur dispenser tous les conseils utiles pour lutter contre la chaleur.

Si vous, ou l'un de vos proches, n'êtes pas encore inscrits ou si vos coordonnées ont changé, contactez le Centre Communal d'Action Sociale au 02 37 51 42 88 ou par courriel en envoyant un message à [nogent-leroi.mairie@wanadoo.fr](mailto:nogent-leroi.mairie@wanadoo.fr)

## Une belle initiative



Nous connaissons tous le dévouement des amoureux de Nogent-le-Roi qui participent bénévolement à son nettoyage. Sous l'impulsion de la municipalité, des bénévoles sont désormais réunis dans le cadre d'une association nommée Le Fou du Roy.

Son Président M. Patrick Caburet recevra vos propositions d'adhésion et de dons de matériels, jardinage, bricolage, cuissardes, barques, gants, etc. Vous pouvez le contacter au 06.69.00.63.71.

Nous rappelons qu'il appartient à chacun de nettoyer son trottoir pour que notre cadre de vie soit le plus agréable possible. Pensez également à ramasser les déjections canines, à ne pas jeter vos mégots ou autres sur la voie publique.

La municipalité organise actuellement la mise en place de poubelles de rue. Des containers pour verre viennent d'être réimplantés en centre-ville.

Vous désirez nous faire part de vos projets et événements à venir (foire, loto, gala, tournoi, kermesse, sortie, voyage...) Envoyez- nous vos communiqués à [nogentleroi.communication@orange.fr](mailto:nogentleroi.communication@orange.fr)